Questionnaire sur les pratiques de la Consultation Clinique Infirmière en France. Présentation des Résultats.

Eléments de Méthode :

- Questionnaire mis en ligne sur le site internet de l'ANFIIDE. Diffusion entre Octobre 2010 et Septembre 2011 via les réseaux de connaissance des membres de l'ANFIIDE (salariés comme libéraux).
- A signaler une modification du questionnaire courant Octobre 2010 qui a amené à neutraliser 21 réponses sur quelques items (« ETP dédié », « Fiche de poste », « Rapport d'activité », « Référence à un programme », « Référence à un protocole », « Autre support »).
- Les pourcentages sont arrondis à une décimale selon les règles en vigueur.

Caractéristiques des répondants :

Nombre total de réponses : n=65.

Répartition par type d'exercice :

- 27 libéraux (41,5 %) dont 4 hommes (14,8 % de l'effectif libéral)
- 38 salariés (58,5 %) dont 3 hommes (7,9 % de l'effectif salarié), parmi lesquels :
    - 5 infirmières de santé au travail (13,2 % des salariés),
    - 5 puéricultrices (13,2 % des salariés),
    - 1 infirmière de service d'urgence (2,6 % des salariés),
    - 1 infirmière de secteur psychiatrique (2,6 % des salariés)
    - 1 infirmière coordinatrice (2,6 % des salariés).

Deux répondants identifiés en exercice mixte ont été comptés pour l'exercice libéral.

Antériorité moyenne d'obtention du D.E. (n=64, 1 non renseigné) : 21,5 ans (résultats allant de 2 à 41)

	Exercice Salarié		Exercice Libéral		Ensemble	
	n / 37	%	n / 27	%	n / 64	%
Moins de 10 ans	6	16,2 %	1	3,7 %	7	10,9 %
10 à 19 ans	14	37,8 %	7	25,9 %	21	32,8 %
20 à 29 ans	9	24,3 %	13	48,1 %	22	34,4 %
30 à 39 ans	7	18,9 %	6	23 %	13	20,3 %
40 à 49 ans	1	2,7 %	0	0	1	1,6 %

Mode d'exercice (sur n=65) :

Mode libéral seul :	1	(1,5 %)
Mode libéral en collaboration :	21	(32,3 %)
Mode Mixte (libéral et salarié) :	3	(4,6 %)
Mode salarié en réseau :	5	(7,7 %)
Mode salarié hospitalier public :	29	(44,6 %)
Mode salarié hospitalier privé :	1	(1,5 %)
Mode salarié en milieu scolaire :	0	
Mode salarié en entreprise :	5	(7,7 %)
Autre mode salarié :	3	(4,6 %)

(Autre mode salarié = mairie, thermes, CMPA)

Antériorité moyenne dans la pratique de consultation (n=58) : 4,7 ans (résultats allant de moins de 1 an (n=14 soit 24% des réponses) à 21 ans)

Inscription au conseil de l'Ordre (n=59, 6 non renseigné):

	Exercice Salarié	Exercice Libéral	Ensemble
n	10	24	34
%	17 %	40,7 %	57,6 %

Nombre de diplômes Post-D.E. (n=65) :

Moyenne : 2 diplômes par IDE

NB : Les pourcentages s'appliquent à la colonne	Exercice Salarié	Exercice Libéral	Ensemble
Nb de D.U.	27	23	50
Nb de personnes titulaires d'un D.U.	20 (58,8 %)	15 (55,6 %)	35 (57,4 %)
Nb de Diplômes LMD	8	1	9
Nb de personnes titulaires d'un Diplômes LMD	8 (23,5 %)	1 (3,7 %)	9 (14,8 %)
Nb de Certificats	11	34	45
Nb de personnes titulaires d'un Certificat	9 (26,5 %)	24 (88,9 %)	33 (54,1 %)
Autres Formations (*)	13	6	19
Nb de personnes titulaires d'une Autre Formation	13 (38,2 %)	6 (22,2 %)	19 (31,1 %)
Total Nb de Diplômes Post D.E. (moy. / IDE.)	59 (1,7)	64 (2,4)	123 (1,9)
Nb total de personnes titulaire d'un diplôme	34 (100%)	27 (100 %)	61 (93,8 %)

(*) Sur 19 signalées, 11 sont identifiées : 8 concernent des spécialités (Puer, IADE, IBODE) et 3 des formations non spécialisantes (chimio, anesthésie-formation brève et Diabète-programme SUDD).

Mode de consultation (n=65) :

Concernant le type de consultation :

Consultations Généralistes	Exercice Salarié	Exercice Libéral	Ensemble
n	1 / 38	6 / 27	7 / 65
%	2,6 %	22,2 %	10,8 %
Consultations Spécialisées	Exercice Salarié	Exercice Libéral	Ensemble
n	28 / 38	15 / 27	43 / 65
%	73,7 %	55,6 %	66,2 %

Concernant le patient :

Consultations Individuelles	Exercice Salarié	Exercice Libéral	Ensemble
n	25 / 38	21 / 27	46 / 65
%	65,8 %	77,8 %	70,8 %
Consultations Collectives	Exercice Salarié	Exercice Libéral	Ensemble
n	10 / 38	8 / 27	18 / 65
%	26,3 %	29,6 %	27,7 %

Concernant l'infirmière :

Consultations Seul	Exercice Salarié	Exercice Libéral	Ensemble
n	23 / 38	15 / 27	38 / 65
%	60,5 %	55,6 %	58,5 %
Consultations en Collaboration	Exercice Salarié	Exercice Libéral	Ensemble
n	19 / 38	5 / 27	24 / 65
%	50 %	18,5 %	36,9 %

Lieu de pratique de la consultation (n=65) :

	Exercice Salarié		**Exercice Libéral**		**Ensemble**	
	n / 38	**%**	**n / 27**	**%**	**n / 65**	**%**
Au Cabinet	1	2,6 %	12	44,4 %	13	20 %
A Domicile	3	7,9 %	15	55,6 %	18	27,7 %
En Réseau	1	2,6 %	12	44,4 %	13	20 %
En Etablissement	27	71,1 %	2	7,4 %	29	44,6 %
En Entreprise	1	2,6 %	0	0	1	1,5 %
En milieu scolaire	0	0	0	0	0	0
Autre	2	5,3 %	3	11,1 %	5	7,7 %

Financement des consultations :

Moyens humains - ETP dédiés (n=44) : Moyenne 0,47

Pas d'ETP dédié : 31
Moins de 1 ETP : 4 (1 en exercice libéral)
1 ETP : 6 (0 en exercice libéral)
2 ETP : 1 (0 en exercice libéral)
5 ETP : 2 (0 en exercice libéral)

Moyens financiers (n=65) :

	Exercice Salarié		Exercice Libéral		Ensemble	
	n / 38	**%**	**n / 27**	**%**	**n / 65**	**%**
URCAM / ARS	1	2,6 %	3	11,1 %	4	6,2 %
CNAM	0	0	6	22,2 %	6	22,2 %
DSI NGAP	0	0	10	37 %	10	15,4 %
Mutuelle	0	0	1	3,7 %	1	1,5 %
Réseau	2	5,3 %	11	40,7 %	13	20 %
CNR	0	0	0	0	0	0
MIGAC	4	10,5 %	1	3,7 %	5	7,7 %
Autre Libéral	0	0	5	18,5 %	5	7,7 %
Autre Hospitalier	4	10,5 %	1	3,7 %	5	7,7 %
Pas de financement	25	65,8 %	4	14,8 %	29	44,6 %

Autres moyens (n=44) :

Existence d'une Fiche de Poste	Exercice Salarié	Exercice Libéral	Ensemble
n	10 / 21	1 / 23	11 / 44
%	47,6 %	4,3 %	25 %
Rédaction de rapports d'activité	Exercice Salarié	Exercice Libéral	Ensemble
n	15 / 21	9 / 23	24 / 44
%	71,4 %	39,1 %	54,5 %
Référence à un Programme	Exercice Salarié	Exercice Libéral	Ensemble
n	2 / 21	4 / 23	6 / 44
%	9,5 %	17,4 %	13,6 %
Référence à un Protocole	Exercice Salarié	Exercice Libéral	Ensemble
n	9 / 21	4 / 23	13 / 44
%	42,9 %	17,4 %	29,5 %

Domaines d'Expertise déclaré (n=65) :

	Exercice Salarié		Exercice Libéral		Ensemble	
	n / 38	**%**	**n / 27**	**%**	**n / 65**	**%**
Diabète	1	2,6 %	7	25,9 %	8	12,3 %
Education pour la santé	1	2,6 %	3	11,1 %	4	6,2 %
Education thérapeutique	1	2,6 %	0	0	1	1,5 %
Santé au travail	5	13,2 %	0	0	5	7,7 %
Douleur et/ou Soins palliatifs	9	23,7 %	2	7,4 %	11	16,9 %
Education en Addictologie	1	2,6 %	1	3,7 %	2	3,1 %
Education en Oncologie	5	13,2 %	0	0	5	7,7 %
Puériculture Pédiatrie Néonat.	5	13,2 %	0	0	5	7,7 %
Cardiologie (hors AVK)	0	0	1	3,7 %	1	1,5 %
Education du patient sous AVK	0	0	3	11,1 %	3	4,6%
Cicatrisation et/ou soins de stomies	5	13,2 %	2	7,4 %	7	10,8 %
Education Nutritionnelle	0	0	1	3,7 %	1	1,5 %
Autre domaine d'expertise (*)	2	5,3 %	3	11,1 %	5	7,7 %

(*) En exercice salarié : Rééducation de la fonction vésico-sphinctérienne (n=1), Prévention de l'ostéoporose (n=1). En exercice libéral : Relation d'aide (n=2), Toucher-massage (n=1), Consultation pré-opératoire d'anesthésie en esthétique (n=1).

Outils (n=65) :

Dossier Consultation	Exercice Salarié	Exercice Libéral	Ensemble
n	24 / 39	21 / 26	45 / 65
%	61,5 %	80,8 %	69,2 %
Outils d'Education	Exercice Salarié	Exercice Libéral	Ensemble
n	19 / 39	15 / 26	34 / 65
%	48,7 %	57,7 %	52,3 %

Outils d'Evaluation	Exercice Salarié	Exercice Libéral	Ensemble
n	14 / 39	16 / 26	30 / 65
%	35,9 %	61,5 %	46,2 %
Autres Supports	Exercice Salarié	Exercice Libéral	Ensemble
n	3 / 21	0 / 23	3 / 44
%	14,3 %	0	6,8 %

Publications (en nombre de personnes ayant publié) (n=65) :

Ouvrages	Exercice Salarié	Exercice Libéral	Ensemble
n	1 / 39	2 / 26	3 / 65
%	2,6 %	7,7 %	4,6 %
Articles	Exercice Salarié	Exercice Libéral	Ensemble
n	7 / 39	3 / 26	10 / 65
%	17,9 %	11,5 %	15,4 %
Abstracts	Exercice Salarié	Exercice Libéral	Ensemble
n	6 / 39	3 / 26	9 / 65
%	15,4 %	11,5 %	13,8 %
Posters	Exercice Salarié	Exercice Libéral	Ensemble
n	8 / 39	3 / 26	11 / 65
%	20,5 %	11,5 %	16,9 %

Questionnaire sur les pratiques de la Consultation Clinique Infirmière en France. Éléments d'analyse.

NB : Les pourcentages représentent le nombre de répondants à un item.

La Consultation, une réalité

Les résultats de ce questionnaire mettent en lumière la réalité de la pratique de la consultation clinique infirmière. Le faible nombre de répondants peut s'expliquer de plusieurs manières :

- Non-connaissance de l'enquête,
- Non-motivation à y répondre,
- Non-reconnaissance de sa propre pratique comme répondant aux critères définissant une consultation clinique infirmière (encore faudra-t-il s'entendre au final sur une définition consensuelle de ce qu'est cette consultation).

A titre d'illustration, une association comme DomCica31 basée en Haute-Garonne compte pas moins de 15 infirmiers/ères pratiquant une consultation d'expertise en cicatrisation des plaies (13 en Haute-Garonne, 1 dans le Gers, 1 dans le Tarn). Pourtant, un seul infirmier a répondu au questionnaire.

On peut en conclure que les résultats obtenus par cette enquête sont largement sous-évalués.

Les infirmières de Consultation : des constantes dans la diversité

La majorité des infirmières de consultation est issue du milieu salarié (58,5%). L'âge moyen du D.E. est de 21,5 ans, ce qui indique que la pratique de la consultation est fortement liée à une expérience, à une compétence. On remarquera sur ce point que les salariées qui consultent ont en moyenne un diplôme plus récent que les libérales (pic à 10-19 ans Vs 20-29 ans), peut-être parce que pour certaines infirmières, l'installation en secteur libéral suit la carrière salariée.

Pour autant, l'ancienneté dans la pratique de la consultation est faible (moy. = 4,7 ans) ce qui montre une pratique récente, voire très récente (un quart des répondants pratique la consultation depuis moins de 1 an).

En miroir au premier point, l'enquête montre également que le D.E. ne semble pas suffire à pratiquer la consultation puisque 100% des répondants sont titulaires d'une formation « post D.E. », que cette formation soit diplômante ou non. En moyenne, chaque infirmière a suivi 2 formations. Cela érige la consultation en spécialité nécessitant préalablement à sa pratique des connaissances et des compétences particulières : il existerait donc des pré-requis à la pratique de la consultation.

Des sources de financement variées mais non généralisées

A une exception près, l'intégralité des postes « équivalent temps plein » dédiés à cette pratique concerne le secteur salarié. Ils représentent en moyenne un équivalent mi-temps (0,47), mais ne concernent que 12 infirmières salariées sur les 21 de ce secteur ayant répondu (soit 57%).
En regard, les libérales mobilisent des financements plus variés (8 sources de financement en libéral Vs 4 en salariat).
Les libérales utilisent majoritairement les ressources des réseaux (40,7%), et de l'Assurance Maladie (59,2 %, dont 37 % via le dispositif « DSI »). Les salariées sont faiblement financées par les réseaux (5,3 %) ou les ARS (2,6 %). Elles utilisent en revanche des modes de financement propres aux établissements hospitaliers (MIGAC à 10,5 %) et d'autres financements (10,5 %) dont cette enquête ne permet pas de préciser la nature.
D'une manière générale, près des deux tiers des salariés (65,8 %) qui pratiquent la consultation ne dispose pas de financement (contre 45% en libéral).

La pratique de la consultation reflète la pratique infirmière

L'enquête est relativement fidèle aux habitudes de pratique et à la culture des infirmières salariées comme libérales :

- La référence à la pratique de consultation dans une fiche de poste se retrouve chez la moitié des salariés (47,6 %), dix fois moins chez les libérales (4,3 %) pour lesquelles il n'existe pas de fiche de poste dans le cadre d'un exercice strictement libéral.
- La rédaction de rapports d'activité est majoritaire en secteur salarié (71,4 % Vs 39,1%), ce qui est conforme aux pratiques de traçabilité de ce secteur.
- De manière identique, la référence à un protocole est majoritairement retrouvée en secteur salarié (42,9 % Vs 17,4 %), le recours à des protocoles étant plus rare en médecine ambulatoire.
- Enfin, la référence à un programme est majoritaire en secteur libéral (17,4 % Vs 9,5 %) ce qui est logique au vu du type de financement des consultations (Réseaux, CNAM), lequel suit des priorités de santé publique et des programmes issus de plans nationaux ou régionaux.

Les outils-supports à la pratique de la consultation sont plus souvent utilisés en secteur libéral (Dossier de consultation : 80,8 % Vs 61,5 %, Outils d'éducation : 57,7 % Vs 48,87%, Outils d'évaluation : 61,5 % Vs 35,9 %).

Doit-on en conclure que les salariées évaluent sans outils (71,4 % rédigent des rapports d'activité, mais seulement 35,9 % utilisent un outil d'évaluation) ? A moins de considérer que le rapport d'activité se limite à un descriptif procédural sans s'attarder sur l'évaluation ?
A contrario, les libérales, dont 39,1 % disent ne pas produire de rapport d'activité, sont 80,8 % à utiliser un dossier dédié, support de la traçabilité de leur interventions.

Concernant le public de ces consultations, on observe à peu près le même profil quel que soit le secteur étudié : la consultation est majoritairement individuelle (65,8 % en salariat - 77,8 % en libéral), même si pour un quart à un tiers des répondants, elle peut être de type collective (26,3 % en salariat - 29,6 % en libéral).

En revanche, les chiffres diffèrent lorsque l'on porte le focus sur le praticien de la consultation. L'infirmière agit majoritairement seule (60,5 % en salariat – 55,6 % en libéral). Elle peut également pratiquer en collaboration, et dans ce cas, on observe une forte disparité entre secteur salarié (50 %) et secteur libéral (18,5 %). Cela est conforme aux pratiques habituelles des libérales qui sont seules au chevet des patients, même si leurs soins s'intègrent dans un projet porté par une équipe pluridisciplinaire.

Le lieu de pratique de la consultation est globalement conforme aux secteurs étudiés : cabinet et/ou domicile pour 100 % des libérales, établissement (y compris entreprise) pour 73 % des salariés. On observe cependant que 10,5 % des salariés pratiquent « hors les murs » (à domicile, en cabinet) quand 7,4% des libérales signalent travailler en établissement.
La pratique dans le cadre d'un réseau intéresse majoritairement le secteur libéral (44,4 % Vs 2,6 %).

Des consultations « thématiques » à défaut d'être « spécialisées »

Concernant le type de consultation, on retrouve une consultation qualifiée de « généraliste » chez 22,2 % des libérales contre dix fois moins chez les salariées (2,6 %) ce qui est logique puisque les salariées pratiquent leur art dans des services eux-mêmes spécialisés. Si la grande majorité des consultations est qualifiée de « spécialisée », et ce quel que soit le secteur considéré (73,7 % en salariat, 55,6 % en libéral), on retrouve ainsi que précédemment une prédominance de la notion de spécialisation auprès des infirmières salariées.

Toutes les infirmières sans exception ont cité un ou plusieurs domaines d'expertise, ce qui montre que même qualifiée de « généraliste », la consultation mobilise des savoirs spécifiques.

Certaines expertises ne sont citées que par les salariés (éducation thérapeutique, santé au travail, éducation en oncologie, néonatologie, puériculture, pédiatrie,…) en conformité avec la spécialisation des services dans lesquels ils exercent. D'autres ne sont citées que par les libérales (suivi en cardiologie, éduction du patient traité par AVK, éducation nutritionnelle, toucher-massage, relation d'aide,…).

Les représentations semblent différentes : éduquer un patient sous AVK ne constitue-t-il pas un acte d'éducation thérapeutique ? Sous réserve du biais de sélection inhérent à notre méthodologie, les salariés des services de cardiologie ne pratiqueraient donc jamais de consultation ?

Les consultations partagées par les deux secteurs montrent tout de même de fortes disparités quant à leur distribution :

- Diabète : cité dix fois plus en libéral qu'en salariat (25,9 % Vs 2,6 %),
- Douleur et soins palliatifs : cité trois fois plus en salariat qu'en libéral (23,7 % Vs 7,4 %),
- Cicatrisation des plaies et soins de stomies : cité deux fois plus en salariat qu'en libéral (13,2 % Vs 7,4 %).

Le secteur libéral offre par ailleurs deux fois plus de domaines d'expertise « Autre » (11,1 % Vs 5,3 %). Les domaines cités sont peu représentatifs (cités par seulement 1 ou 2 personnes) : rééducation de la fonction vésico-sphinctérienne et prévention de l'ostéoporose en secteur salarié ; relation d'aide, toucher-massage et consultation pré-opératoire d'anesthésie en esthétique en secteur libéral.

En guise de conclusion

Concernant la consultation clinique infirmière, nous pouvons identifier quelques pistes de recherche et de réflexion :

- Le terrain semble influencer la pratique de la consultation et rarement le contraire : la consultation serait donc une réponse adaptative des professionnels aux exigences de leurs pratiques et s'appuierait sur techniques et cultures déjà en place.
- La non-reconnaissance d'une pratique professionnelle comme répondant aux critères définissant la consultation montre la nécessité de fixer une définition de la consultation.
- 100 % des répondants ont identifié un domaine d'expertise et ont suivi en moyenne 2 formations « post D.E. » ce qui montre la nécessité d'identifier les pré-requis à la pratique de la consultation (fond comme forme : processus et contenu).
- La grande variabilité des pratiques entre secteurs peut s'expliquer par les cultures et les habitudes. Elle ne s'oppose pas à la nécessité d'une harmonisation de ces pratiques, donc à l'élaboration d'un référentiel de bonnes pratiques.

L'absence de financement dédié est un frein à la pratique de la consultation comme à son évaluation. Pour autant, elle ne l'empêche pas, Et si les références bibliographiques sont nombreuses sur le sujet, rares sont celles ayant une valeur probante en faveur du développement de la consultation clinique infirmière. Tous exercices confondus, moins d'un répondant sur six a publié, c'est-à-dire valorisé sa pratique par un article (15,4 %) et/ou un abstract (13,8 %) et/ou un poster (16,9 %). À l'extrême, moins d'un sur vingt a collaboré à la publication d'un ouvrage (dont le sujet n'est d'ailleurs pas nécessairement en relation avec la consultation).

Il y a donc désormais urgence à s'intéresser plus précisément à cette pratique, ce qui suppose d'identifier, de pratiquer, d'évaluer, de valoriser.